

Coach professionnel

RNCP29398 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1402, M1503, K1103, K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2020

Certificateur(s)

IFOD · SIRET : 79769665500027

Institut de formation aux métiers de l'accompagnement (IFOD)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités fondamentales du coach professionnel sont :

- Définir et conduire une intervention de coaching (présenter son approche au client, vérifier la faisabilité d'une intervention, contractualiser, conduire un diagnostic de la demande et de la situation, poser et développer un plan de coaching, conduire un bilan, connaître une ou plusieurs théories de développement des individus et/ou des équipes)
- Créer la relation de coaching (créer une relation de confiance, écouter de façon active, connaître plusieurs techniques d'intervention)
- Incarner sa posture de coach (donner un cadre éthique à la relation de coaching, favoriser l'autonomie du client, développer la conscience de soi, savoir poser les limites dans l'intervention entre coaching et psychothérapie, être engagé dans un processus de développement et d'amélioration continue de sa pratique)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Présenter le coaching individuel ou d'équipe dans ses spécificités,
- Savoir expliciter différentes modalités d'intervention et savoir poser un cadre de référence
- Comprendre et restituer la demande des clients
- Recommander le client à un confrère ou une consœur en cas de faible congruence entre coach / client et situation
- Rédiger un contrat de coaching
- Connaître les différents types de contrats existants
- Définir des modalités adaptées à la demande et au contexte
- Définir les objectifs de l'accompagnement et les critères d'évaluation de ces objectifs
- Conduire un entretien centré sur la personne
- Savoir écouter activement, reformuler et diagnostiquer
- Développer un plan de coaching
- Accompagner le client dans la définition d'un plan d'actions
- Engager le client dans la mise en œuvre de son plan d'actions
- Conduire les entretiens de bilan de coaching
- Connaître et maîtriser une ou plusieurs théories de développement des individus et/ou des équipes
- Capacité à créer une relation de confiance
- Capacité à écouter le client

- Ecouter de façon active
- Agir en synchronisation avec le client
- Utiliser la reformulation et proposer des reformulations de qualité
- Donner leur place aux émotions
- Connaître différentes techniques d'intervention
- Utiliser les techniques appropriées pour aider le client à avancer dans une situation donnée
- Observer, analyser et utiliser la relation entre le coach et le client pour faire avancer le client
- Comprendre et repérer les notions de transfert / contre transfert et processus parallèles
- Observer et réguler les effets de dynamique de groupe
- Maîtriser les codes de déontologie de la profession
- Respecter les codes dans sa pratique
- Adopter la posture adéquate à la situation
- Gérer les différentes postures de coaching (haute, basse)
- Savoir écouter et prendre en compte un feed-back (de pairs, superviseurs, clients)
- Être engagé dans un processus de supervision
- Connaître les limites de l'intervention de coaching
- Être engagé dans sa profession
- Poursuivre son apprentissage
- Se remettre en question

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de coach professionnel, individuel ou d'équipe peut s'exercer en tant que coach externe ou coach interne dans tous les secteurs d'activité. Il peut s'exercer : en entreprise (grandes entreprises ou PME, auprès de dirigeants, d'encadrants, de managers fonctionnels, voire de collaborateurs) ; dans tout type de structure institutionnelle privée ou publique (associations, écoles, hôpitaux...) ; en libéral ; en cabinet de coaching / conseil / outplacement.

L'emploi de coach interne se développe également au sein des grandes entreprises, ainsi que dans la fonction publique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel (individuel ou d'équipe), coach interne, manager coach, responsable ressources humaines, consultant coach, mentor, coach indépendant, coach interne, coach d'organisation, coach de dirigeant, gestionnaire de carrière, gestionnaire de mobilité, outplacement

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le coach professionnel s'engage à respecter l'éthique et la déontologie du métier. L'IFOD, au cours de sa formation, présente les codes de déontologie des 3 organismes professionnels principaux (ICF, SFC et EMCC) et invite les coaches qu'elle forme à concevoir leur propre code de déontologie. Le coach s'engage en outre à être supervisé sur sa pratique et à continuer à se former tout au long de sa vie professionnelle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 552 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 788
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury d'évaluation est composé de 4 personnes :

- 1 professionnel du secteur (non intervenant dans l'organisme de formation), à savoir un coach certifié et confirmé
- 1 intervenant pédagogique de l'IFOD
- le responsable de l'IFOD
- le responsable du Titre

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29398/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	107
Montant total engagé	377 422 €
Coût moyen par dossier	3 527 €
Durée moyenne	241 h
Période	01/2020 – 01/2021

France compétences	71 %
Reste à charge titulaire	23 %
Entreprise	4 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.